



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GENERALE

ECE/TRANS/WP.15/184/Add.2
16 décembre 2005

FRANCAIS
Original: ANGLAIS ET FRANCAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses
(Reprise de la soixante-dix-neuvième session,
Genève, 7-11 novembre 2005 et 26-27 janvier 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA REPRISE DE LA SOIXANTE-DIX-
NEUVIÈME SESSION^{1 2, 3}**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 26 janvier 2006, à 10 heures

¹ L'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-neuvième session et les notes explicatives ont été distribués sous la cote TRANS/WP.15/184/Add.1.

² De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org).

Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71252).

³ Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas disponibles en salle. Les représentants sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents. Les documents listés dans l'ordre du jour sont disponibles à la page Web: <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/wp15/wp152005.html>

A sa deuxième réunion qui s'est tenue à Genève les 29 et 30 novembre 2005, le Bureau du Comité des transports intérieurs pour 2005 a accepté la proposition du Président du Groupe de travail de reprendre la soixante-dix-neuvième session les 26 et 27 janvier 2006 pour terminer les travaux sur le transport de marchandises dangereuses dans des tunnels routiers, de façon à ce que les amendements à l'ADR qui s'y rapportent puissent être incorporés dans l'ensemble des projets d'amendements adoptés pour entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007 (voir aussi TRANS/WP.15/185, par.75)*.

Par conséquent, le seul point à traiter par le Groupe de travail à la reprise de la session est le point 5 (Sécurité dans les tunnels routiers) de l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session.

Les documents suivants figuraient à l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session :

Documents de base

TRANS/WP.15/179/Add.1

Rapport du Groupe de travail spécial sur la sécurité du transport des marchandises dangereuses dans les tunnels routiers (Genève, 5 au 7 mai 2004)

TRANS/WP.15/181, par. 69-74 et annexe

Rapport du Groupe de travail sur sa soixante-dix-septième session (Genève, 25 au 28 octobre 2004)

TRANS/WP.15/183, par. 49-61 et annexe

Rapport du Groupe de travail sur sa soixante-dix-huitième session (Genève, 9 au 12 mai 2005)

Nouveaux documents

TRANS/WP.15/2005/24
(Pays-Bas)

Sécurité dans les tunnels routiers

Documents informels

INF.4 (Secrétariat)

INF.7 (Allemagne)

INF.13 (Belgique)

INF.16 (France)

Rapport de la Réunion d'experts juridiques au Groupe de travail sur la sécurité routière (WP.1), basé sur le document TRANS/WP.15/181

TRANS/WP.1/2005/13, par. 12-16 et annexe 1

TRANS/WP.1/2005/10/Rev.1
(Royaume-Uni)

Nouvelle proposition relative à la signalisation routière, soumise au Groupe WP.1 sur la base du document TRANS/WP.15/2005/24

Document informel INF.11 (Secrétariat)

Document informel INF.14 (CEFIC, FIATA, IRU, IECC, CEPE) :

Publication de la classification des tunnels routiers sur le site web de la CEE-ONU.

* Dans le texte français de ce paragraphe 75, il convient de supprimer les mots « et si cette solution » à la troisième ligne.

Le résultat des discussions à la soixante-dix-neuvième session sont reflétés aux paragraphes 51 à 76 du rapport TRANS/WP.15/185. Les textes adoptés et les différentes options en suspens sont reproduits dans l'additif TRANS/WP.15/185/Add.1 à ce rapport.

Sur la base des décisions qui seront prises pour l'ADR, le Groupe de travail devra préparer une proposition d'amendement à la Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2) qui devra être soumise au Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routière (WP.1) à sa quarante-huitième session (21 au 23 mars 2006).

Les délégations sont priées de noter que la discussion des questions en suspens pourrait demander deux jours complets de réunion, à savoir jusqu'à 17h30 le vendredi 27 janvier, et que l'adoption du rapport devra éventuellement se faire par correspondance.



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date:

Titre de la réunion

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

Participant: Nom M. Mme Melle

Prénom

Catégorie de participation

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Observateur (organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>	ONG	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation du / au			
du	au	...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais

Français

Russe

Occupation officielle:

No de passeport :

Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel :

No de télécopieur (Fax) :

Adresse E-mail :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné par son conjoint Oui

Non

Nom du conjoint

Prénom

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :

Signature du conjoint :

Date :

Réservé au Service de sécurité

No de la carte délivrée:

Initiales du fonctionnaire:

